

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 octobre 2014

PLF POUR 2015 - (N° 2234)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-795

présenté par
Mme Rabault

ARTICLE 17

À la fin de l'alinéa 7, substituer aux mots :

« du même article 51 »

les mots :

« de l'article 51 de la loi n° 2013-1278 du 29 décembre 2013 de finances pour 2014 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.